

# ENQUÊTE COSMOS

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES ORGANISATIONS SPORTIVES : ENGAGEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT

**COSMOS**  
Tous les sports. Un seul univers.

**Le 16 septembre 2022, à Arcueil,**

Dans le contexte de la consultation du secteur sport sur la sobriété énergétique, le COSMOS a consulté ses 8500 adhérents afin de faire remonter des propositions de terrain pour atteindre l'objectif voulu par les pouvoirs publics de 10% d'économie d'énergie. Les adhérents du COSMOS ont proposé **des mesures concrètes autour des transports, de l'éclairage, du chauffage, de la répartition de la consommation en heures creuses et de l'éducation et la sensibilisation.**

Le COSMOS alerte les pouvoirs publics sur le **besoin d'accompagnement financier pour les gestionnaires de piscines** qui font face à une situation extrêmement difficile. L'ensemble des structures sportives aura également besoin du soutien des pouvoirs publics et des têtes de réseau vis-à-vis de l'acceptabilité des mesures à venir. Enfin, une coordination importante sera nécessaire entre les collectivités territoriales propriétaires d'équipements et les structures sportives les occupant afin de réaliser des **travaux d'investissement pour une meilleure performance énergétique.**

### Chiffres clés

- Enquête menée du 2 au 12 septembre 2022.
- 670 organisations sportives ont répondu.
- Des organisations représentant le sport français dans sa diversité (salles de fitness, piscines, patinoires, bases nautiques, fédérations, organes déconcentrés, associations sportives, clubs professionnels, unions de club, ligues de sport pro, ...).
- Des organisations de tailles variées (8% n'ayant aucun salarié, 65% ayant moins de 7 salariés, 24 % ayant entre 8 et 50 salariés, 3% ayant plus de 50 salariés).

Le 30 août 2022, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et la ministre de la Transition énergétique ont lancé le groupe de travail sport pour la transition énergétique. Consulté afin d'identifier des mesures permettant de réduire de 10% la consommation d'énergie dès cet hiver, **le COSMOS a mobilisé ses adhérents afin de faire remonter les pistes envisagées.**

Cette enquête réalisée dans une temporalité très courte a permis de recevoir près de 700 réponses d'un nombre de structures variées (**salles de fitness, piscines, patinoires, bases nautiques, fédérations, organes déconcentrés, associations sportives, clubs professionnels, unions de club, ligues de sport pro, ...**).

Les adhérents du COSMOS ont pu remarquer à hauteur de 46% des exprimés une augmentation des coûts de transports en 2022. 35,5 % ont remarqué une augmentation des coûts d'électricité et de gaz. Beaucoup d'organisations sportives n'ont pas à leur charge les coûts de l'énergie du fait de leurs conventions d'occupation avec les collectivités territoriales. Une part importante des organisations sportives est toutefois toujours dans l'incertitude du montant des coûts de l'énergie pour l'année.



## **PARTIE 1 : LES ADHERENTS DU COSMOS PRÊTS À FOURNIR DES EFFORTS**

Dans le contexte d'urgence énergétique et climatique, le COSMOS et ses adhérents sont bien entendu pleinement mobilisés pour contribuer aux efforts demandés à toutes et tous. Les efforts proposés par le COSMOS et ses adhérents se concentrent autour de 4 piliers d'action :

- Les **transports**, premier poste de consommation d'énergie du secteur.
- La consommation d'**électricité** et de **gaz** face à la crise énergétique entraînant l'augmentation de ces prix.
- **Répartition de la consommation** en heures creuses afin d'éviter les coupures durant les pics de consommation.
- **L'exemplarité et éducation** aux écogestes de la part des clubs sportifs et des têtes de réseau.

Le détail des recommandations transmises au ministère des Sports et des JOP est accessible [ici](#).

Par ailleurs, en ces temps difficiles pour les employeurs du sport qui doivent faire face à la fin de la crise Covid avec une fréquentation non retrouvée encore et des coûts de l'énergie qui ne cessent d'augmenter, le COSMOS insiste sur l'accompagnement nécessaire des pouvoirs publics sur trois sujets particuliers.

## **PARTIE 2 : UN SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS INDISPENSABLE**

### 1 – Un accompagnement nécessaire pour les piscines :

Les coûts de l'énergie parfois multipliés par 20 mettent en danger la trésorerie des exploitants de piscines. Par ailleurs, l'incertitude sur l'évolution de ces coûts rend difficile la renégociation des contrats pluriannuels d'énergie pour certains exploitants. Le surcoût exceptionnel de l'énergie n'est pas absorbable par les délégataires et pas reportable sur les consommateurs car cela engendrerait une baisse trop forte de la fréquentation des piscines.

Face à cette situation, **le COSMOS recommande un accompagnement des pouvoirs publics par l'encadrement des prix ou l'ouverture des contrats d'électricité des collectivités aux délégataires.**

### 2 – Un accompagnement nécessaire auprès du grand public

Les mesures d'économie d'énergie vont engendrer une certaine baisse de confort pour les usagers des structures sportives. Après la baisse de fréquentation liée à la pandémie, les organisations sportives ne peuvent pas se permettre de voir de nouveau la pratique baisser.

Face à cette situation, **le COSMOS recommande la mise en place d'actions de communication de la part des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des têtes de réseaux et fédérations sur la nécessité des écogestes et pour la promotion de la pratique sportive organisée.**

### 3 – Un accompagnement nécessaire pour les solutions de long-terme

Les équipements sportifs n'étant pour la plupart pas la propriété des organisations sportives, il est important de mettre en place une coopération entre les collectivités territoriales et les structures occupant les événements sportifs.

Face à cette situation, **le COSMOS recommande la prise en charge partielle sinon totale par l'État et/ou les collectivités territoriales délégataires de l'investissement en vue de réduire la consommation d'énergie. L'objectif est que le délégataire puisse avoir un retour sur investissement positif dans la durée de son contrat de délégation.**

## **À propos du COSMOS**

*Le COSMOS, présidé par Philippe DIALLO, est l'organisation patronale représentant l'ensemble des employeurs et des entreprises du sport. Nous rassemblons depuis 1997 les grands acteurs du sport associatif et fédéral, du sport professionnel, des loisirs marchands et de l'événementiel sportif. Aujourd'hui fort de plus de 86% de représentativité, le COSMOS regroupe 8500 adhérents, 70 000 salariés couverts pour un poids économique de plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires.*

*De son histoire, le COSMOS a donc tiré un enseignement qui le définit encore aujourd'hui au quotidien quand il porte la voix des structures du sport : c'est en unissant tous ses univers que nous ferons gagner le sport.*

